



L'obtention de la double certification AFNOR QUALIOPI - QUALIFORMAGRI, une réussite collective pour l'apprentissage agricole en Provence - Alpes - Côte d'Azur

La norme AFNOR QUALIOPI-QUALIFORMAGRI identifie - avant de les reconnaître - les pratiques relatives au pilotage de l'apprentissage par les établissements de formation audités, puis la mise en œuvre d'une démarche « d'amélioration continue de la qualité du système ».

Le Centre de Formation d'Apprentis Régional **Agricole Public** de Provence - Alpes - Côte d'Azur (CFA-RAP PACA), rattaché à l'établissement d'enseignement agricole Campus Vert d'Azur d'Antibes, pilote l'apprentissage agricole régional.

Les formations sont dispensées, quant à elles, par les Unités de Formation d'apprentis (UFA) installées dans les autres établissements d'enseignement agricole de la région.

Le CFA-RAP PACA est le leader régional de l'apprentissage agricole, avec 80% des apprentis des métiers de la « nature et du vivant », 10 partenaires UFA (dont 9 publics), 14 sites de formation, environ 200 salariés dédiés à l'apprentissage et près de 2 300 apprentis.

Le 29 novembre 2021, l'établissement d'enseignement agricole Campus Vert d'Azur d'Antibes, le CFA-RAP PACA et les UFA qui lui sont rattachées, **dont celle de l'établissement public de formation de formation de Saint Rémy de Provence** (E.P.L.E.F.P.A. de Saint Rémy de Provence) **ont obtenu la double certification AFNOR QUALIOPI - QUALIFORMAGRI.**

Cette double reconnaissance est particulièrement importante pour l'enseignement agricole de la région Sud PACA, **puisqu'elle garantit aux apprenants une formation par apprentissage de haut niveau :**

- Les centres et unités de formation d'apprentis sont désormais soumis à une validation régulière de leurs méthodes de formation ;
- Le niveau de satisfaction et les attentes des entreprises accueillant des apprentis et des maîtres d'apprentissage sont interrogés annuellement par les établissements chargés de la formation, afin de faire évoluer leurs pratiques, si besoin.

Cette double certification AFNOR permet, enfin, aux apprentis relevant de l'enseignement agricole une véritable prise en compte de leurs attentes.

Ils bénéficient surtout, de la part de leur organisme de formation, **d'un « service rendu » de très bonne qualité, tout au long de leur parcours**, via l'optimisation de l'information publiée sur le site internet du CFA-RAP, la qualité de l'accueil, la gestion administrative de leur contrat d'apprentissage et de leur dossier scolaire, et le traitement approprié de leurs demandes d'informations, notamment.